

Les intervenants du Programme

+ Infirmière, A. Besnard :
Premier entretien permettant l'évaluation des besoins, évaluation des compétences (Bilan Educatif Partagé) et animation de module.

+ Aide-Soignante, C. Allain :
Premier entretien permettant l'évaluation des besoins, évaluation des compétences (Bilan Educatif Partagé) et animation de module.

+ Médecin Gériatre, F. Auer :
Animation de module et consultation individuelle.

+ Psychologue, A. Rouxel :
Coordinatrice du programme, animation de module et entretien individuel.

+ Psychomotricienne, A-G. Charlet :
Animation de module.

+ Ergothérapeute, M-A. Cayrou :
Animation de module et entretien individuel.

+ Diététicienne, K. Bouloux :
Animation de module.

+ Assistante Sociale, I. Alarcon :
Consultation individuelle.



MALADIES NEURODEGENERATIVES

Renseignements

Secrétariat Consultation Mémoire
Centre Hospitalier Dinan : 02 96 85 79 18

ROUXEL Adèle, Coordinatrice du
Programme : 02 96 85 72 85
poste 26 27

Education Thérapeutique
Centre Hospitalier Dinan : 02 96 85 72 85
poste 26 59
Education.transversale@ch-dinan.fr

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE RANCE ÉMERAUDE



CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-MALO



CENTRE HOSPITALIER DE CANCALE



CENTRE HOSPITALIER DE DINAN



MALADIES NEURODEGENERATIVES

L'éducation thérapeutique Qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche de sensibilisation, d'information et d'apprentissage qui vous est proposée afin de mieux comprendre votre maladie, d'agir au quotidien et de résoudre des problèmes face à des situations inhabituelles.

Elle participe à l'amélioration de votre qualité de vie et renforce votre autonomie.

L'éducation thérapeutique s'organise en 4 temps.

- ✚ **Une rencontre** privilégiée avec vos soignants pour mieux connaître vos besoins et attentes : le diagnostic éducatif.
- ✚ **Un échange** pour se mettre d'accord sur les compétences à acquérir et les activités à réaliser : le contrat éducatif.
- ✚ **Des activités** individuelles et / ou collectives : les séances d'apprentissage.
- ✚ **Un bilan régulier** pour faire le point : l'évaluation.

Dans le cadre de l'éducation thérapeutique, le patient et le soignant établissent un contrat personnalisé avec des objectifs à atteindre afin d'améliorer la prise en charge de votre maladie au quotidien.

Descriptif des modules

- ✚ **Bilan Educatif Partagé** : entretien individuel l'Aide-Soignante et l'Infirmière permettant d'évaluer vos besoins et attentes.
- ✚ **Module 1** : « Ma maladie, on en parle ? ». Séance collective, animée par le médecin gériatre et la psychologue, permettant l'expression de vos représentations et ressentis sur la maladie.
- ✚ **Module 2** : « Perte de mémoire et perte d'autonomie, en parler ». Séance collective animée par l'infirmière et la psychomotricienne permettant l'expression du ressenti des symptômes.
- ✚ **Module 3** : « Bien vivre au quotidien ». Séance collective animée par l'Aide-Soignante et l'ergothérapeute pour trouver des moyens pour préserver votre autonomie.
- ✚ **Module 4** : « une alimentation adaptée à chacun ». Séance collective animée par la diététicienne et l'ergothérapeute pour équilibrer votre alimentation.
- ✚ **Module 5** : « c'est quoi l'EHPAD ? ». Séance collective animée par la psychologue et la psychomotricienne permettant de connaître le fonctionnement d'un ehpad.
- ✚ Consultation avec **l'Assistante Sociale** : entretien individuel pour mieux connaître les aides disponibles et les ressources possibles.
- ✚ **Evaluation des compétences** : entretien individuelle avec l'Aide-Soignante et l'Infirmière faisant la synthèse de votre programme.